

CONSEIL DE QUARTIER DE LA GIBAUDERIE

Maison de la Gibauderie, 111 rue de la Gibauderie 86000 Poitiers

Tél : 05 49 47 83 57 e-mail : conseil.gibauderie@orange.fr

CR de la réunion du jeudi 6 novembre 2014 sur l'aménagement du cœur de quartier

En présence des élus :

Mesdames Francette Morceau, Jacqueline Gaubert, Peggy Tomasini, Anne Gérard, Marie-Thérèse Pintureau, Eliane Rousseau,

Ainsi que de 3 Techniciens du service " Espace Public " de la ville et 36 habitants du quartier.

- Rappel du tour du quartier du 10 octobre avec les élus :

Les problèmes de voirie, circulation, stationnement ont été abordés : à retrouver sur le site du Conseil de quartier hébergé sur le site de la Maison de la Gibauderie.

- Rappel sur le fonctionnement du Conseil de quartier :

Sur ses 4 commissions (voirie, aménagement du cœur de quartier, marché, jardins partagés), sur la séance plénière de juillet au cours de laquelle les travaux des différentes commissions ont été présentés aux habitants.

Il est précisé que dans la réflexion, aménagement du cœur de quartier et installation d'un marché doivent être réunis.

1^{er} sujet à l'ordre du jour :

Aménagement des abords du Centre commercial

- Madame Eliane Rousseau précise que l'aménagement du cœur de quartier englobe le centre commercial, les 2 parkings qui l'entourent et la rue de la Rochefoucauld, **qu'il doit être réalisé au cours de ce mandat municipal** et que la mairie souhaite connaître nos attentes.

- Nos attentes, notamment celles rapportées par le groupe de travail « cœur de quartier » :
Nécessité d'une accessibilité du centre commercial par ces 2 faces : rue François de Malherbe et de la Rochefoucauld pour les livraisons : un camion semi-remorque doit pouvoir faire le tour du centre.
Une réflexion sur l'installation d'un sens unique autour du centre est évoquée, un technicien précise qu'il entraînera une augmentation du flux de circulation devant la zone pavillonnaire.
A partir du parking derrière le centre commercial, possibilité d'un pédibus vers les écoles.

- Intégration d'une piste cyclable en prolongation de l'allée Elie Bloch dans l'aménagement du cœur de quartier.

- Réflexion concernant le bâtiment du centre commercial :

Il est désuet. Les propriétaires envisagent de refaire le bardage (il est rappelé que seule la fleuriste est propriétaire de sa boutique).

La ville pourrait assurer une mission de conseil sur la réfection du bardage, le choix des couleurs en liaison avec la nature des traitements de sol qui seront réalisés et pourrait assurer la mise en valeur du bâtiment par un éclairage adapté pris en compte dans le projet global.

Monsieur Delage, pharmacien, nous informe qu'un budget est déjà prévu au niveau de la copropriété du centre commercial pour les travaux de bardage, il nous fait part également des difficultés rencontrées par les locataires des locaux commerciaux pour obtenir des améliorations de la part des propriétaires.

- L'installation de toilettes publiques à l'arrière du centre commercial :

Dans l'ancien local chaufferie, cette proposition n'est **pas** retenue par la municipalité. Le local est privatif et de plus l'installation de toilettes engendrent des couts d'entretien conséquents.

- Le stationnement :

Le nombre de places de parking paraît suffisant.

- Ligne de bus :

Les arrêts de bus sont éloignés du cœur du quartier d'où une difficulté d'accès au bus pour les personnes âgées et donc au cœur d'agglomération. Mise en place d'une navette ?

Une réflexion est en cours au niveau de la mairie sur le réseau de bus au sein de l'agglomération avec des réunions organisées en novembre et décembre à la mairie. Le Conseil de quartier sera représenté.

- Implantation d'un marché :

L'avis de commerçants n'est pas défavorable si la non concurrence avec Coccinelle est respectée.

Actuellement l'installation d'un poissonnier les jeudis matins devant le centre commercial est un succès.

Un vendeur de fruits et légumes s'installe en haut de la rue Schœlcher sur le parking de la boulangerie les lundis : autorisé ?

Une étude doit être effectuée car les installations de bornes sont onéreuses et des tentatives d'installation de marché dans d'autres quartiers de Poitiers se sont soldées par un échec.

- Mr Gohler, directeur du service Espace Public, nous indique que la 1^{ère} phase de travaux sera liée à la remise en état des différents réseaux sous chaussée . L'ensemble des concessionnaires a déjà été consulté pour identifier les travaux à réaliser.

Les travaux de modification des coffrets gaz dans la rue Joachim du Bellay sont évoqués. Mr FAULCON représentant de l'Union des Copropriétaires précise être informé de cette prochaine réalisation.

2ème sujet à l'ordre du jour :

Questions diverses sur la circulation et la propreté :

- La circulation dans la rue des Champs Balais est abordée :

Se pose des problèmes de sécurité en raison de la cohabitation d'une circulation trop rapide des voitures et de nombreux cyclistes non éclairés le plus souvent.

Les Élus précisent que seule une bande cyclable est techniquement possible, une piste cyclable ne l'est pas. Ils rappellent que des opérations de prévention vers les cyclistes sont régulièrement faites par la mairie.

Il est rappelé les difficultés de sortie de la rue des Charmilles vers la rue des Champs Balais, en raison de la proximité du virage après le carrefour : créer un sens unique ? un céder le passage ? problème aussi au niveau de la rue des Clématites.

Réaménagement global de la rue de la Rochefoucauld : place des piétons, du stationnement, des cyclistes.

L'extension de la Sapinière va entraîner une augmentation de la population et de la circulation.

Une proposition d'une étude globale de la circulation est envisagée par la mairie.

- Problème de poubelles :

Madame Bernadette Guérin nous apprend l'absence de ramassage des poubelles au niveau des n° 4 et 6 rue Agrippa d'Aubigné.

Par ailleurs, les poubelles sont régulièrement visitées et renversées sur le trottoir avenue Mozart.

- Envahissement des trottoirs par la végétation, rendant difficile le passage des piétons, au niveau des résidences Molière, Racine 1 et 2, situées à l'angle de l'avenue Mozart et de la rue Victor Schoelcher.

- L'aménagement du débouché de l'allée passant devant le n°4 rue de la Rochefoucauld sur le centre commercial doit être réalisé par la ville prochainement avant l'aménagement global du cœur de quartier.

Fin de la réunion en informant les participants que leurs suggestions sur l'aménagement du cœur de quartier sont à communiquer au conseil de quartier qui servira de relais vers les Élus.